

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Compte-Rendu de la réunion Plénière du 15 juin 2021

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Henri DE REBOUL, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Julie MAIRE, Trésorière du Bureau de l'APE,
- Mme Solène LE DOZE, Vice-Présidente du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Thanawadi DO, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- Mme Nathalie BIEZ, Directrice des classes primaires,
- M. Alain BARTHEZ, Directeur administratif et financier,
- M. Anh-Tuan DUONG-VAN, représentant des enseignants du primaire,
- M. Jean-Sébastien RAVON, représentant des enseignants du secondaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h00

Heure de fin : 17h10

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 10 mai 2021**
- 3. Validation de la charte de la réunion plénière avec le bureau de l'APE**
- 4. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 5. Commission Finance :**
 - état des impayés après les relances
 - budget prévisionnel à 3 ans
- 6. Commission Communication**
- 7. Commission RH**
- 8. Commission Travaux / Achats**
- 9. Commission AES**
- 10. Commission Cantine**
- 11. Transport scolaire**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

12. Vaccinations

13. AG de l'APE

14. Point d'information sur la préparation de la rentrée de septembre 2021

15. Divers

16. Date de la prochaine réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le Président présente l'ordre du jour de la réunion, et suggère de fusionner les points 12. Vaccinations et 14. Point sur la rentrée de septembre 2021. Cette proposition est approuvée par les participants et l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 10 MAI 2021

Le compte-rendu de la réunion du 10 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

3. VALIDATION DE LA CHARTE DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

Le Président rappelle que cette charte a été préparée il y a plus d'un an, et que son contenu a déjà été approuvé à plusieurs reprises par les membres. Il y a eu juste une objection sur les deux noms pour cette instance successivement proposés par le bureau de l'APE, sans qu'aucun accord n'ait pu encore être trouvé sur un nouveau nom. Il a été convenu avec M. Le Proviseur de proposer comme appellation : "réunion plénière avec le Bureau de l'APE". Le Président propose d'approuver provisoirement la charte en intégrant ce nouveau nom, avec la possibilité de changer seulement l'appellation de cette instance dans le futur.

La Charte de la réunion plénière avec le Bureau de l'APE est approuvée à l'unanimité par les membres.

4. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

5. COMMISSION FINANCES

Le Président introduit le point financier de cette réunion plénière. Il précise que les points qui vont être présentés ont été vus précédemment en commission finance.

Résultat cumulé à fin mai 2021 au niveau des dépenses :

Le tableau ci-dessous propose une comparaison entre fin mai 2020, le budget 2021 tel qu'il a été voté en janvier 2021, et le réalisé cumulé à fin mai 2021.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

RESULTATS CUMULES A FIN MAI 2021			
<i>DEPENSES</i>	Réalisé Mai 20	Budget 2021	Réalisé 21
SALARIES AND STAFF BENEFITS	88 313 463	195 994 471	89 387 718
SCHOLARSHIP	13 327 433	28 000 000	19 395 145
DISCOUNT	11 125 237	20 575 000	14 780 892
DEPRECIATION	12 524 043	31 000 000	13 341 303
LAND RENTAL	8 409 201	10 370 000	8 409 201
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	5 794 826	15 849 000	5 256 251
RESTAURANT	3 281 595	12 515 041	3 607 398
PROVISION RISK AND CHARGES	-	9 500 000	2 500 000
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	2 987 795	10 626 000	1 666 170
INFORMATIQUE	1 626 383	3 048 000	1 417 922
AES	2 188 311	7 088 250	1 409 437
REPAIRS AND MAINTENANCE	1 175 623	3 059 500	1 406 316
CONSULTING	956 893	1 906 000	776 730
ASSOCIATION SPORTIVE	493 529	1 230 000	149 526
COMMUNICATION	517 512	750 000	69 313
CREANCES			2 447
DONATION	-	19 500 000	
REVERSION AEFÉ	10 823 603	15 228 022	
TOTAL	163 545 447	386 239 284	163 575 771

Le Directeur Administratif et Financier relève l'augmentation d'à peu près 1,850,000 THB de dépréciation, ainsi que la provision de 2,500,000 THB pour risques et charges. Cette dernière correspond à une écriture comptable pour la severance pay, auparavant passée en fin d'année, qui a été changée en provision mensuelle pour faciliter les ajustements de fin d'année. Malgré ces deux dépenses additionnelles importantes, on constate que le niveau des dépenses au 31 mai 2021 est identique à celui de l'année précédente. Des économies ont été faites par rapport à l'année dernière.

Résultat cumulé à fin mai 2021 au niveau des recettes :

RESULTATS CUMULES A FIN MAI 2021			
<i>RECETTES</i>	Réalisé Mai 20	Budget 2021	Réalisé 21
SCOLARITE	177 525 280	292 714 907	177 288 882
SCHOLARSHIP	13 327 433	28 000 000	19 395 145
RESTAURANT	9 910 457	14 845 900	8 891 722
SERVICES	651 185	1 310 000	1 307 828
DONATION	-	19 500 000	766 900
ASSOCIATION SPORTIVE	- 98 000	1 800 000	34 800
INTERETS	- 152	750 000	858
AES	1 939 253	8 230 000	- 1 226 830
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	335 160		
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE			
LOCATION	750 000		
PROVISION RISK AND CHARGES		9 500 000	
TOTAL	204 340 615	376 650 807	206 459 305

Les recettes sont quasiment stables, quoique légèrement en hausse par rapport à l'année 2020. La seule différence concerne les bourses de l'AEFE, en augmentation comparé à l'année dernière. On constate cependant une baisse au niveau de la cantine, de l'association sportive et des

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

activités pédagogiques qui ont été impactées par l'EAD. La recette négative des AES (-1,226,830 THB) s'explique par l'absence de deuxième facturation et par le remboursement d'1,600,000 THB qui aura lieu au mois de juin 2021.

Résultat à fin mai 2021 :

RESULTATS CUMULES A FIN MAI 2021			
RESULTAT	Réalisé Mai 20	Budget 2021	Réalisé 21
RECETTES	204 340 615	376 650 807	206 459 305
DEPENSES	163 545 447	386 239 284	163 575 771
RESULTAT	40 795 167	- 9 588 477	42 883 535

Le résultat cumulé à fin mai 2021 présente une légère hausse par rapport à l'année dernière (hausse qui se chiffre à 2,088,368 THB). Le résultat de l'année 2021 complète devrait donc être proche de celui du budget prévisionnel 2021. Le Directeur Administratif et Financier rappelle qu'il a été voté un budget prévisionnel déficitaire en 2021.

Impact de l'EAD :

Les postes impactés par l'EAD sont les suivants : les activités pédagogiques, l'administration et la logistique, les AES, l'association sportive, les consultants, la maintenance, la restauration scolaire et la communication. Les charges fixes (donation, dépréciation, loyer, réversion AEFÉ) ne sont pas impactées, ni les discounts, l'informatique, les provisions pour risques et charges, les salaires et avantages et les bourses AEFÉ.

L'impact de l'EAD sur les activités pédagogiques, les AES, et la cantine est négatif dans le sens où ces activités génèrent traditionnellement un excédent. Ce manque à gagner ne sera pas présent cette année à cause du manque d'activités dues à l'EAD. Ces manques à gagner sont présentés dans le tableau ci-dessous :

AES	REA17	REA18	REA19	REA20	BUD Rec 21	BUD 22	BUD 23	Diff
RECETTES	8 140 034	7 892 970	8 269 715	3 899 966	2 000 000	10 400 000	10 400 000	
DEPENSES	4 464 026	4 279 632	3 566 685	2 744 930	2 600 000	5 500 000	5 500 000	3 500 000
SALAIRE	1 247 067	1 220 640	1 221 390	1 219 590	1 241 000	1 269 750	1 299 239	- 1 905 553
TOTAL	2 428 941	2 392 698	3 481 640	- 64 553	- 1 841 000	3 630 250	3 600 761	5 405 553
	30%	30%	42%	-2%	-92%	35%	35%	
CANTINE	REA17	REA18	REA19	REA20	BUD Rec 21	BUD 22	BUD 23	
RECETTES	16 841 161	16 411 824	16 554 062	10 979 217	11 300 000	17 500 000	17 500 000	
DEPENSES	14 554 290	14 039 412	13 326 985	10 506 561	10 400 000	16 400 000	16 400 000	
TOTAL	2 286 871	2 372 412	3 227 077	472 656	900 000	1 100 000	1 100 000	2 700 000
	14%	14%	19%	4%	8%	6%	6%	
ACT PED	REA17	REA18	REA19	REA20	BUD Rec 21	BUD 22	BUD 23	
RECETTES	649 000	705 344	14 000	335 160			-	
DEPENSES	16 616 168	16 206 248	15 308 154	9 236 424	7 170 890	10 050 000	10 239 200	
TOTAL	-15 967 168	-15 500 904	-15 294 154	- 8 901 264	- 7 170 890	-10 050 000	-10 239 200	- 8 123 264

Par exemple, concernant les AES, en année normale ce poste représente environ 3,500,000 THB d'excédents. Or l'année dernière et cette année, du fait du manque de volume et des

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

remboursements effectués, il n'a pas été possible de bénéficier de cet excédent. Cela représente donc un manque à gagner de 5,405,553 THB par rapport à une année normale, et impacte directement le compte de résultat. Ce manque à gagner doit donc être compensé ailleurs.

Cette situation concerne également la cantine. Du fait du changement de prestataire et de l'EAD, les recettes et les dépenses sont moindres, et donc l'excédent est moindre également. Cela représente pour la cantine un manque à gagner d'environ 2,700,000 THB.

Le Président remarque qu'il faudra présenter l'impact chiffré de l'EAD par rapport au budget prévisionnel aux parents d'élèves lors de l'Assemblée Générale de l'APE du 17 juin, et le faire sous la forme d'un tableau simplifié.

Le Directeur Administratif et Financier précise également que les excédents habituels sur les activités annexes (extra-scolaires, cantine) permettaient de compenser une non-augmentation des frais de scolarité. Jusqu'à présent les frais de scolarité ont été lissés à 2, 3 ou 4% d'année en année grâce aux excédents de la cantine, du transport, de l'AES, etc. Cependant aujourd'hui il n'y a plus ces excédents, le déficit se creuse, ce qu'il faut compenser par les frais de scolarité.

Mme LE DOZE précise que les économies faites sur le budget de la communication ne sont pas liées à l'EAD, mais s'expliquent par une période de réflexion et de mise en place d'une stratégie de communication. Elle remarque également qu'il n'y a pas eu d'approbation d'un budget propre à la communication au sein de la commission correspondante ni de processus consultatif quant aux prises de décisions sur les dépenses déjà effectuées. Il est demandé qu'à l'avenir des points financiers soient systématiquement transmis et présentés par le Directeur Administratif et Financier lors de chacune des commissions (communication, cantine, AES, RH).

Les avoirs :

Le Directeur Administratif et Financier rappelle que pour l'année 2019/2020 et suite à la première période d'EAD, il y avait eu une remise de 5% en septembre 2020 sur les frais de scolarité du 1er trimestre 2020/2021, ce qui a eu un impact de 4 millions de THB.

Pour l'année 2020/2021, il n'y aura pas d'avoir sur les frais de scolarité. Les frais de cantine seront remboursés en totalité sur les jours en EAD (20 jours en janvier 2021 et 46 jours d'avril à juillet 2021). Il y aura un remboursement total de 1,650,000 THB pour les frais d'AES. Les frais d'examen Cambridge seront également remboursés. Il n'y aura pas d'avoir pour l'Association sportive.

Le Président précise que l'avoir de 5% sur les frais de scolarité, accordé aux parents en septembre 2020, faisait suite à un mécontentement très fort, et se voulait être le signe que, sur les économies réalisées pendant l'EAD en 2019/2020, une restitution était faite aux parents. Mais cette année il n'y a pas de marge de manœuvre possible et chacun sait que la situation financière du lycée est difficile.

Avant de présenter les chiffres de 2021, le Directeur Administratif et Financier annonce que les effectifs probables de la rentrée 2021 sont de 980 élèves. Il y a une augmentation de 2,60% des effectifs comparé à l'année scolaire 2020/2021.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Budget rectificatif 2021 :

Au niveau des recettes, le tableau ci-dessous présente une comparaison entre le budget réalisé 2020, le budget prévisionnel voté pour 2021 et le budget rectificatif 2021. Les lignes en vert présentent les améliorations et celles en orange relèvent les dépassements de ce qui avait été initialement prévu.

RECETTES	REA20	BUD21	BUD21 Rect	21/21
FRAIS DE SCOLARITE	288 867 667	292 714 907	297 650 000	4 935 093
BOURSE AEFÉ	27 806 350	28 000 000	28 000 000	-
DONATION FFE	22 745 319	19 500 000	19 500 000	-
RESTAURANT SCOLAIRE	10 979 217	14 845 900	11 300 000	- 3 545 900
ACTIVITES EXTRA SCOLAIRE	3 899 966	8 230 000	2 000 000	- 6 230 000
LOCATION PARKING	758 306		1 818 000	1 818 000
INTERETS	1 432 277	750 000	1 450 000	700 000
SERVICES	1 495 357	1 310 000	1 360 000	50 000
ASSOCIATION SPORTIVE	309 021	1 800 000	350 000	- 1 450 000
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	335 160			-
PROVISION RISQUES & CHARGES		9 500 000		- 9 500 000
TOTAL	358 628 640	376 650 807	363 428 000	-13 222 807

On constate une perte de recettes d'un montant de 13,222,807 THB, essentiellement due à trois postes (AES, Cantine, AS). Pour l'Association Sportive, toute la facturation a été enregistrée dans la comptabilité au premier trimestre 2020 et n'est donc pas répartie d'une année sur l'autre (comptabilité de caisse au lieu d'une comptabilité de facturation), ce qui impacte les recettes de 2021. La prochaine facturation de l'AS en septembre 2021 sera, elle, répartie sur les années 2021 et 2022. C'est donc cet ajustement comptable qui crée le déficit. Ce principe de facturation concerne également les AES et la cantine. Comme expliqué lors des réunions plénières précédentes, la reprise de provisions risques et charges est une recette qui n'avait pas lieu d'être et a donc été retirée des recettes du budget 2021.

Au niveau des dépenses, on relève une amélioration de 9,425,894 THB, essentiellement due aux AES, aux activités pédagogiques et aux salaires et avantages. Il y a cependant un dépassement sur les discounts, à cause d'une anomalie comptable, et sur les créances comme évoqué lors des réunions plénières précédentes.

DEPENSES	REA20	BUD21	BUD21 Rect	21/21
SALAIRES & AVANTAGES	198 776 684	206 134 721	200 360 000	- 5 774 721
DEPRECIATION	30 602 357	31 000 000	30 739 000	- 261 000
BOURSE AEFÉ	27 806 350	28 000 000	28 000 000	-
DISCOUNT	20 733 691	20 575 000	23 575 000	3 000 000
DONATION FFE	19 500 000	19 500 000	19 500 000	-
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	17 748 153	15 749 000	16 112 000	363 000
REVERSION AEFÉ	15 763 949	15 228 022	15 228 000	- 22
RESTAURANT SCOLAIRE	10 506 561	12 515 041	10 400 000	- 2 115 041
LOYER TERRAIN	10 114 227	10 370 000	10 370 000	-
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	9 236 424	10 486 000	7 154 890	- 3 331 110
MAINTENANCE	4 464 869	3 059 500	3 844 500	785 000
INFORMATIQUE	2 546 931	3 048 000	3 190 000	142 000
CREANCES			2 645 000	2 645 000
ACTIVITES EXTRA SCOLAIRE	2 744 930	5 798 000	2 600 000	- 3 198 000
CONSULTANT	1 940 458	1 906 000	1 405 000	- 501 000
SERVICES	791 000	790 000	940 000	150 000
COMMUNICATION	860 018	750 000	400 000	- 350 000
ASSOCIATION SPORTIVE	1 054 975	1 230 000	350 000	- 880 000
TRANSPORTATION	198 485	100 000	-	- 100 000
TOTAL	375 390 061	386 239 284	376 813 390	- 9 425 894

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le budget rectificatif 2021 présente un résultat de -13,385,390 THB, une capacité d'autofinancement de 23,853,610 THB, avec un maintien du montant des investissements qui avait été voté (18,414,000 THB) et un apport de fonds de roulement de 5,439,610 THB. Le Directeur Administratif et Financier souligne que le résultat négatif du budget rectificatif empêche de faire des réserves pour la suite.

	REA20	BUD21	BUD21 Rect
Augmentation Effectif %			
Effectifs Nombre			980
Augmentation Tarif			
RECETTES	358 628 640	376 650 807	363 428 000
DEPENSES	375 390 061	386 239 284	376 813 390
RESULTAT	-16 761 421	-9 588 477	-13 385 390
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		30 911 523	23 853 610
<i>INVESTISSEMENT</i>			<i>18 414 000</i>
<i>APPORT FONDS DE ROULEMENT</i>			<i>5 439 610</i>

Le Président demande si une option chiffrée a été évaluée concernant le sponsoring. Le Directeur Administratif et Financier répond qu'il n'y a pas eu de chiffre pris en compte concernant le sponsoring pour les années suivantes. Il précise que le sponsoring reçu jusqu'à présent concerne des achats d'équipements, qui ne rentrent donc pas dans les recettes (Ipads et pièce mobile informatique). Le Président suggère, pour la commission communication, d'essayer de trouver des formules de sponsoring d'événements ou d'activités qui contribueront à diversifier les recettes et à améliorer le budget.

Plan financier en 3 ans :

Sur demande du Président, avec l'accord de la commission finance, le plan financier en trois ans a été construit sur la base d'une augmentation, en 2022 et 2023, des effectifs de 2% par an (et non de 1% comme envisagé originellement), et une augmentation des frais de scolarité de 0%. Après l'annonce d'une augmentation de presque 3% des effectifs pour l'année 2021/2022 en pleine période de crise sanitaire, la prévision d'une augmentation des effectifs de 2% par an semble tout à fait réaliste au Président et à la majorité de la commission finance.

Ce plan à trois ans présente un résultat positif en 2022 (6,128,027 THB) et en 2023 (7,622,630 THB), avec une augmentation de la capacité d'autofinancement et de l'apport en fonds de roulement en 2022 et 2023. Le Directeur Administratif et Financier remarque que si ces résultats se réalisent, il va être important de ne pas dépenser le fonds de roulement dans des investissements, mais de le mettre en réserve pour préparer les échéances de renouvellement de bail ou de déménagement et assurer la pérennité du LFIB dans les années à venir.

Le Président demande si le groupe de travail sur cette question du déménagement de l'établissement a pu esquisser le coût que ce dernier pourrait représenter. Mme LUBIN répond qu'il y a plusieurs paramètres qui entrent en compte dans ce travail (achat ou location) en particulier la question de la date des premiers investissements, qui seront engagés avant l'échéance des dix ans. Un point avec le service immobilier de l'AEFE est prévu le vendredi 18 juin, pour cadrer davantage à la fois les processus et les modalités de l'aide que pourrait apporter l'AEFE. Il est

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

rappelé que la valeur actuelle du terrain sur lequel le lycée est implanté aujourd'hui est de 700 millions de THB.

Pour Mme DO, un déménagement le plus tôt possible serait le mieux, quitte à ne pas déménager tout le LFIB dans le même temps (secondaire et primaire d'abord, et ensuite école maternelle par exemple). Mme LUBIN répond qu'une période assez longue avec deux implantations implique une double facturation. Il est également rappelé que des pénalités financières seront appliquées s'il est mis fin au contrat de location avant la date prévue.

Etat des impayés et relances :

Ce sujet à l'ordre du jour a été omis lors de la réunion. Le travail de relance était en cours. Le solde des impayés au 7 juin 2021 était de 16,409,000 THB. En annexe, nous ajoutons le résultat des relances au 2 juillet au moment où nous finalisons ce compte-rendu.

6. COMMISSION COMMUNICATION

Mme LE DOZE présente les avancées de la commission communication depuis la dernière réunion plénière. Une première réunion a eu lieu avec la compagnie web qui a développé le site du Lycée Français de Shanghai. Les besoins pour le nouveau site internet et une proposition d'arborescence leur ont ensuite été transmis.

Concernant les enquêtes ayant été menées précédemment, toutes les réponses ont été analysées. Les retours auprès des différents services ont été réalisés (élémentaire, secondaire et vie scolaire).

Lors de la prochaine réunion de la commission, il sera discuté de la fiche de poste pour un consultant en sponsoring. Il est envisagé un recrutement pour quelques mois afin de définir les stratégies de sponsoring du LFIB.

Les prochains champs d'action sont :

- le développement de la stratégie de communication basée sur les enquêtes ainsi que les objectifs plus larges du LFIB, associée à des activités spécifiques et un budget dédié,
- le lancement du processus RH pour le consultant sponsoring (processus de recrutement ouvert) et l'évaluation de la proposition de l'agence web. Il est rappelé que le processus d'achats exige la mise en concurrence, et qu'il est donc obligatoire de réaliser un appel d'offre ouvert.

7. COMMISSION RH

Mme BIEZ informe les membres que le recrutement des professeurs des écoles est en cours, mais que ce recrutement pose des difficultés du fait de la situation sanitaire et des modalités d'arrivée en Thaïlande. Il reste trois postes de professeur des écoles à pourvoir (un seul recrutement pour le moment).

Pour le secondaire, le Proviseur informe qu'il y a eu une démission tardive en lettres, les entretiens sont prévus le jeudi 17 juin et un représentant des parents élus de l'APE y sera finalement invité.

8. COMMISSION TRAVAUX / ACHATS

M. MAURY présente les avancées de la commission travaux. Concernant le gymnase :

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- la formation de maintenance par Ventury aura lieu aux alentours de novembre 2021,
- les panneaux "Danger / Haute Tension" sont à installer,
- les mesures d'efficacité et de consommation sont en cours,
- le protocole d'utilisation de la climatisation du gymnase est également en cours.

Concernant les mesures de pollution et leur communication aux parents, un sondage sur l'achat de purificateurs est envisagé pour la rentrée 2021 et un devis est à l'étude à titre informatif.

Des arbres de la cour du secondaire ont été endommagés suite à une mini-tempête, un choix est à faire entre de l'herbe naturelle ou synthétique pour mettre dans la cour. La solution la moins coûteuse a été choisie pour l'arrosage du terrain de sport (augmentation de la fréquence d'arrosage mais aucun achat d'équipement particulier).

Le Président informe les membres que Mme DETRE, parent expert sur les achats qui a accompagné la nouvelle responsable des achats et la mise en place de la nouvelle procédure achat décidée en septembre 2020, quitte la Thaïlande. Une transmission a été réalisée entre Mme DETRE et M. MAURY. Le Président la remercie pour son travail et son investissement.

La proposition de faire un audit du service achat à la rentrée 2021 a été jugée trop prématurée, il a été décidé qu'un audit en interne serait fait plus tard pour laisser le temps au nouveau Directeur Administratif et Financier de prendre ses fonctions.

Concernant les fournitures scolaires, le service de commande en ligne via la société LDE est ouvert du 1er au 22 juin. Il est demandé un achat de cahiers et de feuilles à hauteur de 200€ pour constituer un stock au LFIB. Un partenariat avec la librairie Carnets d'Asie a été préparé pour garantir les prix et les services sur 3 ans, contre de la visibilité pour la librairie. Il est évoqué la possibilité de faire en parallèle un contrat cadre pour les achats du CDI. Le signataire de ces documents sera M. REAUD. Il est rappelé que Carnets d'Asie ne propose pas de papeterie à l'achat (seulement agendas).

9. COMMISSION AES

Mme FROISSARD rappelle que toutes les activités extra scolaires du dernier semestre ont été annulées. Le recrutement des animateurs pour l'année 2021-2022 est en cours, il est proposé d'ouvrir moins de créneaux pour remplir au maximum ceux proposés. Pour les activités « compétition » (Foot, Basket et Rugby), la commission suggère de passer à deux heures d'entraînement minimum par semaine et de faire plus de compétition l'année prochaine, ce qui permettrait d'améliorer le niveau général. Il y a pour l'instant 54 activités proposées à la rentrée, ce qui constitue un choix trop grand d'activité, certaines devront être supprimées même si toutes n'ouvriront pas à la rentrée faute de suffisamment d'inscrits. Il est d'ailleurs demandé à la commission communication que le site internet des AES soit intégré au site internet du LFIB. C'est en effet un élément qui est prévu dans la construction du nouveau site internet.

La commission AES propose d'organiser la kermesse, initialement prévue en mai, en décembre 2021 pour la période de Noël.

Mme LE DOZE demande au Directeur Administratif et Financier s'il serait possible de transmettre à chaque commission des outils type de suivi budgétaire, pour permettre un meilleur suivi financier de la part des commissions.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

10. COMMISSION CANTINE

Mme DEVISME présente les avancées de la commission cantine sur le sujet de la reprise des kiosques, pour lesquels un appel à candidature a été lancé le 17 mai. Les objectifs sont de proposer une offre différente d'Epicure, plus variée, pour attirer les lycéens. La commission a reçu à ce jour 7 candidatures. Des entretiens sont prévus le 24 juin pour une prise de décision avant le début du mois de juillet.

Le contrat avec le prestataire Epicure sera renouvelé, avec une possibilité de négociation tous les trois ans. Il n'y aura pas d'augmentation du prix des repas facturés aux parents l'année prochaine. La commission est en cours de discussion avec Epicure pour garantir un maintien du prix des repas, en échange duquel Epicure ne fera pas d'investissement dans la cantine. Il n'y a en effet dans l'immédiat, aucun besoin en investissement.

11. TRANSPORT SCOLAIRE

Des discussions sont en cours avec Blue Jade pour une nouvelle proposition de remboursement, car les 40% de remboursement prévus comme pour l'année précédente paraissent insuffisants compte tenu de la période d'EAD beaucoup plus longue. M. CHAUVET sera invité à participer à l'AG du 17 juin pour répondre aux questions des parents sur ce sujet.

Un appel d'offres sera lancé l'année prochaine.

M. REAUD informe les membres que le versement du contrat de location du parking a été reçu (1,800,000 THB au bénéfice du lycée).

12. VACCINATIONS ET POINT D'INFORMATION SUR LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Le Proviseur informe les membres que le personnel non enseignant thaïlandais a reçu une première dose de vaccin le 7 juin, et la deuxième injection est prévue pour la fin du mois d'août. Mais il y a à ce jour un problème d'approvisionnement en Thaïlande qui retarde le processus de vaccination des personnels enseignants thaïlandais et non thaïlandais.

La vaccination est un sujet de préoccupation pour les personnels, une grande partie d'entre eux prévoit de rentrer en France pour les vacances d'été. Il a été convenu avec l'Ambassade de France en Thaïlande qu'un courrier nominatif sera transmis aux enseignants qui en font la demande pour leur permettre de bénéficier d'une réduction du délai entre les deux injections.

Mme LUBIN précise que la posologie recommandée est un délai minimum de 21 jours entre les deux injections (sauf pour l'AstraZeneca pour lequel le délai est de douze semaines), avec une période de surveillance de sept jours après la seconde injection. En ce qui concerne le vaccin monodose Johnson & Johnson, il ne sera accessible qu'aux plus de 55 ans.

Le Proviseur ajoute que la direction du LFIB propose aux parents d'éditer des attestations pour ceux qui le demandent, certifiant que l'élève est inscrit dans l'établissement et qu'il doit être de retour pour la rentrée de septembre.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Mme LE DOZE demande ce qui est prévu pour les enseignants du LFIB non français, et évoque la possibilité d'autoriser, pour les enseignants qui le souhaitent, un retour anticipé dans leur pays d'origine à partir duquel ils pourraient continuer à assurer leurs activités d'EAD. Cela permettrait de leur assurer le temps nécessaire pour une vaccination complète et une rentrée en présentiel en septembre. Mme LUBIN répond que ce point a été discuté avec l'AEFE et il a été convenu que cette option n'était pas envisageable, mais qu'il y a cependant une possibilité d'étudier au cas par cas certaines demandes. M. RAVON ajoute que les représentants du personnel considèrent que ce qui concerne les contrats locaux relève de la responsabilité du lycée et non de l'AEFE, et qu'à ce titre le lycée pourrait prendre la décision d'autoriser exceptionnellement un départ avancé des personnels en contrat local. Il est rappelé que la majorité des enseignants sont en contrat local. M. RAVON précise également que ce sujet génère des tensions entre les personnels expatriés et qui relèvent de l'AEFE et les personnels en contrat local. Pour Mme LE DOZE, il serait pertinent de négocier des exceptions auprès de l'AEFE pour les personnels expatriés et ensuite permettre à tous les enseignants qui le souhaitent de rentrer plus tôt dans leur pays d'origine. C'est aussi l'avis des représentants du personnel. Mme LUBIN intervient pour rappeler qu'il y aura des parents qui vont rester à Bangkok cet été, et que des départs anticipés d'enseignants risquent de poser un problème d'image pour le lycée. De plus, il est maintenant possible de se faire vacciner avec un délai réduit en France donc l'argument de l'obligation vaccinale n'est pas défendable. Mme CHENEL ajoute qu'il y a cependant beaucoup de familles qui prévoient de partir avant le 2 juillet. Le Proviseur observe que les conditions de retour en Thaïlande sont moins fastidieuses que l'année dernière, même s'il existe encore des contraintes administratives.

13. AG DE L'APE

Le Président évoque les modalités de déroulement de la prochaine Assemblée Générale de l'APE qui aura lieu le jeudi 17 juin (via Zoom). Cette AG présentera les thématiques abordées par les différentes commissions. Elle sera l'occasion d'échanges et de débats, il y aura donc des moments d'ouverture à des questions sur différents sujets.

Mme DEVISME demande à ce que soient présentés des chiffres et des exemples concrets dans le plan de redressement. Pour le Président, il s'agit entre autres de montrer que le LFIB, partant d'une situation financière dégradée découverte par le Directeur Administratif et Financier en décembre, a fait un travail sérieux de recherche d'économies. Il faudra trouver un juste milieu entre une présentation détaillée et accessible à la compréhension de tous.

14. DIVERS

Il n'est pas proposé de questions diverses à la discussion.

15. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La date de la prochaine réunion plénière avec le Bureau de l'APE sera fixée à la rentrée de septembre 2021.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Les membres remercient M. de Reboul et Mme Biez dont c'était la dernière réunion plénière, et leur souhaitent une bonne continuation.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

ANNEXE SUR LES IMPAYÉS

Le solde des impayés au 7 juin 2021 était de 16,409,000 THB.

Suite aux avoir émis, relances email, téléphoniques et lettres recommandées avec AR le solde est au 2 juillet de 11,237,000 THB.

Les relances sont en cours sur un total de 5,405,000 THB.

Voici le détail des impayés :

Catégorie	Nb Famille	THB
Boursiers	5	629 000
Plan de paiement	12	4 190 000
Quitté LFIB en Juin 2020	14	933 000
Quitté LFIB en Juin 2021	1	80 000
En cours de relance	51	5 405 000
Total	83	11 237 000